

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 4 octobre 2022 à 19 h 45**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

**10.02** Questions

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Période de questions du public

Public question period

**10.03** Ordre du jour

CA *Bureau du directeur d'arrondissement*

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

That be adopted the agenda of the borough council sitting

**10.04** Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 septembre 2022, à 19 h.

That be approved the minutes of the regular Borough Council sitting held on September 12, 2022, at 7 p.m.

## **12 – Orientation**

**12.01** Programme / Programmation / Plan d'action / Concept

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221294009

Que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans l'appel à projet pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et autorise madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, à signer la demande d'aide financière.

That the council authorize the submission of a request for financial assistance in the call for proposals for the elaboration of a food community development plan from the ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation and authorize Mrs. Louise Zampini, Division head, Culture, Libraries and Social Development, to sign the request for financial assistance.

## **20 – Affaires contractuelles**

**20.01** Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155011

Que le conseil autorise l'achat de cent (100) repas à 8 \$ chacun, pour un total de 800 \$, taxes incluses, pour l'activité 54<sup>e</sup> Journée « Fèves au lard » de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) qui aura lieu le vendredi 21 octobre 2022, afin que ces repas soient donnés à l'organisme « Popote Roulante » venant en aide aux personnes défavorisées du secteur.

That the council authorize the purchase of one hundred (100) meals at \$8 each for the 54<sup>th</sup> "Fèves au Lard" event day of the "Fraternité des policiers et policières de Montréal" (FPPM), which will take place on Friday, October 21, 2022, so that these meals can be donated to the "Meals on Wheels" organization, which helps local needy people.

**20.02**      Autres affaires contractuelles

CA      Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991014

Que le conseil d'arrondissement consente un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et l'organisme Perspective communautaire en santé mentale pour l'usage de certains locaux du Centre communautaire Gerry Robertson pour une période maximale d'un (1) an, du 5 octobre 2022 au 5 octobre 2023; tel que décrit au contrat de prêt de locaux. D'autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement, à signer le contrat, joint à la présente pour en faire partie intégrante.

That the Borough council agree to a free loan between the Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro, and the organization Perspective communautaire en santé mentale for the use of certain premises at the Gerry Robertson Community Centre for a maximum period of one (1) year, from October 5, 2022, to October 5, 2023, as described in the loan agreement. To authorize Mr. Dominique Jacob, Director of the Borough, to sign the contract, attached to the present to form an integral part hereof.

**20.03**      Autres affaires contractuelles

CA      Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1224991015

Que le conseil d'arrondissement consente un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et la Table de Quartier du Nord de L'Ouest-de-l'Île de Montréal pour l'usage des locaux au deuxième étage de l'ancienne mairie de Roxboro, édifice portant le numéro 13, rue du Centre-Commercial à Pierrefonds-Roxboro pour une période maximale de trois (3) ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2025; tel que décrit au contrat de prêt de locaux. D'autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement, à signer le contrat, joint à la présente pour en faire partie intégrante.

That the Borough council agree to a free loan between the Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro and the Table de Quartier du Nord de L'Ouest-de-l'Île de Montréal for the use of the premises on the second floor of the former Roxboro Borough Hall, building number 13, rue du Centre-Commercial, Pierrefonds-Roxboro, for a maximum period of three (3) years, from November 1, 2022, to October 31, 2025, as described in the loan contract for premise. To authorize Mr. Dominique Jacob, Director of the Borough, to sign the contract, attached to the present to form an integral part hereof.

**20.04** Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1229357005

D'exercer l'option de renouvellement prévue au contrat accordé à Sodem inc. des services techniques pour deux piscines de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Valleycrest et Versailles), incluant l'ouverture, la fermeture et le contrôle de la qualité de l'eau, pour une période d'un an, soit du 1er avril au 30 novembre 2023, au coût total de 105 201,27 \$, à savoir 95 637,52 \$, taxes incluses pour le contrat et 9 563,75 \$ taxes incluses pour les contingences, conformément à l'appel d'offres public numéro 22-19162.

To exercise the renewal option provided for in the contract granted to Sodem inc. for technical services for two swimming pools in the Borough of Pierrefonds-Roxboro (Valleycrest and Versailles), including opening, closing and water quality control, for a one-year period from April 1, to November 30, 2023, at a total cost of \$105,201.27, namely \$95,637.52, including taxes, for the contract and \$9,563.75, including taxes, for contingencies, in accordance with the public tender number 22-19162.

**20.05** Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936014

Que le conseil accorde le contrat numéro SP-2022-12 pour les années 2022 à 2025 au seul soumissionnaire conforme WAA Montréal inc., au montant de sa soumission, pour une somme maximale de 1 383 252,73 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour la gestion et la surveillance de projets sur des ouvrages en architecture de paysage pour les années 2022 à 2025 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract number SP-2022-12 for the years 2022 to 2025 to the only compliant tenderer WAA Montréal inc., for the amount of its tender, for a maximum sum of \$1,383,252.73, taxes included, for professional services for the management and projects monitoring on landscape architecture works for the years 2022 to 2025 in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

**20.06** Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1227924004

Que le conseil accepte, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour la prise en charge de la coordination du sport régional, soit la gestion de la concertation relative au sport régional et de la reconnaissance et du soutien en sport régional.

That the council accept, in accordance with the first paragraph of section 85 of the Charter of Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), the service offer of the Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) for the coordination of regional sport, to wit the management of regional sport consultation and regional sport recognition and support.

**20.07** Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1226936018

Que le conseil octroie le contrat 22-19463 à Les produits d'entrepôts Pedlex limitée, au montant de sa soumission, soit 126 189 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des casiers métalliques ainsi que des bancs dans le vestiaire des hommes dans le bâtiment des Travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

That the council grant contract 22-19463 to Les produits d'entrepôts Pedlex limitée, in the amount of its tender, to wit \$126,189, taxes included, for the supply and installation of metal lockers and benches in the men's locker room at the Public Works building in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1228388008

Que soit approuvée la reddition financière au montant de 388 042,02 \$ pour la période du 30 juillet au 26 août 2022 ainsi que la liste des paiements par cartes de crédit pour la période du 1 juillet au 31 août 2022 au montant de 10 152,21 \$ telles que soumises.

That be approved the accountability report in the amount of \$388,042.02 for the period from July 30, 2022 to August 26, 2022 and the list of credit card payments for the period July 1 to August 31, 2022 in the amount of \$10,152.21 as submitted.

**30.02** Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1229357006

Que soit autorisée l'affectation d'une somme maximale de 34 607,48 \$ taxes incluses, pour la plantation d'arbres et de végétaux sur le territoire de l'arrondissement en 2022.

That be authorized the appropriation of a maximum sum of \$34,607.48, including all applicable taxes, for the planting of trees and vegetation on the territory of the Borough in 2022.

## 40 – Réglementation

### 40.01 Règlement - Adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155016

Que soit adopté le second projet de règlement CA29 0040-52 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'apporter diverses corrections et divers ajustements à l'article 70 sur les usages additionnels autorisés pour les usages des catégories d'usages « Habitation unifamiliale (H1) », « Habitation bifamiliale et trifamiliale (H2) » et « Habitation multifamiliale (H3) », à l'article 73 sur les dispositions générales applicables à un usage additionnel, à l'article 75 sur les dispositions particulières applicables à un usage additionnel « Commerce de service » et à l'article 76 sur les dispositions particulières applicables à un usage additionnel « Service de garde en milieu familial ». Que soit publié un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

That be adopted second draft by-law CA29 0040-52 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to make various corrections and adjustments to article 70 concerning additional authorized uses for the “Single-family dwelling (H1)”, “Two and three family dwelling (H2)” and “Multi-family dwelling (H3)” uses, to article 73 on the general provisions applicable to an additional use, to article 75 on the specific provisions applicable to an additional “Service business” use and to article 76 on the specific provisions applicable to an additional use “Family daycare service”. To publish a public notice on the Borough’s website announcing the possibility of requesting participation in a referendum.

### 40.02 Règlement - Adoption d'un projet de règlement

CA Conseil d'arrondissement - 1223840004

Attendu que le second projet de règlement contient une modification par rapport au premier projet de règlement quant au scindement en deux de la zone H4-5-290 avec la création de la zone H4-5-290-1, ainsi que l'ajout de la grille de zonage s'y rapportant. Que soit adopté le second projet de règlement CA29 0040-53 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins de réduire le nombre d'étages à six (6) dans les zones H3-4-272-2, H4-4-282, H4-5-295, P-5-317, P-5-317-1 et P-5-328 pour les catégories d'usages supérieurs à six (6) étages, augmenter le nombre d'étages à six (6) dans les zones H4-4-282, H4-5-295, C-5-316, C-5-318 et H4-5-319 pour les catégories d'usages inférieurs à six (6) étages et créer la zone H4-5-290-1. Que soit publié un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

Whereas the second draft by-law contains an amendment to the first draft by-law with respect to the division in two of zone H4-5-290 with the creation of zone H4-5-290-1, as well as the addition of the related zoning grid. That be adopted second draft by-law CA29 0040-53 modifying zoning by-law CA29 0040 in order to reduce the number of storeys to six (6) in H3-4-272-2, H4-4-282, H4-5-295, P-5-317, P-5-317-1 and P-5-328 zones for use categories higher than six (6) storeys and increasing the number of storeys to six (6) in H4-4-282, H4-5-295, C-5-316, C-5-318, and H4-5-319 zones for use categories lower than six (6) storeys and create H4-5-290-1 zone. To publish a public notice on the Borough’s website announcing the possibility of requesting participation in a referendum.

District(s) : Bois-de-Liesse  
Cap-Saint-Jacques

**40.03** Règlement - Adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223840005

Attendu que le titre de ce second projet de règlement a été modifié afin de mieux refléter que ce projet de règlement a pour but d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) et de corriger une coquille dans la désignation de la zone H1-3-111-14. Attendu que ce second projet de règlement a été modifié afin de déplacer la limite nord-ouest de la zone H3-2-111-11 proposée pour la faire correspondre avec la limite de la zone H1-2-103 existante. Que soit adopté le second projet de règlement numéro CA 29 0040-54 intitulé : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro CA 29 0040 modifiant l'annexe A - Grille des spécifications et l'annexe C- plan de zonage afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relative aux seuils minimums moyens de densité résidentielle (nombre de log./ha brut) applicables à certains secteurs à construire ou à transformer.

Whereas the title of this second draft by-law has been modified to better reflect that the purpose of this draft by-law is to ensure concordance with the Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) and to correct a typo in the designation of zone H1-3-111-14 Whereas this second draft by-law has been amended to move the northwest boundary of the proposed zone H3-2-111-11 to match the boundary of the existing zone H1-2-103. That be adopted second draft by-law number CA 29 0040-54 entitled: By-law amending Zoning By-law number CA 29 0040 amending Schedule A - Specifications Grid and Schedule C - Zoning Plan in order to ensure concordance with the Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) relating to the minimum average residential density thresholds (number of dwelling units/gross hectare) applicable to certain sectors to be built or transformed.

*District(s) :* Cap-Saint-Jacques

**40.04** Règlement - Avis de motion

CA Conseil d'arrondissement - 1223840006

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente d'un projet de règlement CA29 0040-55 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'interdire le remplacement des résidences et maisons d'étudiants, maisons pour personnes retraitées non autonomes et les habitations collectives (h4) par un autre usage de la famille habitation sauf par un bâtiment de logements sociaux ou communautaires.

Notice of motion is given by Councillor XXXX to introduce for adoption at a subsequent sitting a draft by-law CA29 0040-55 amending zoning by-law CA29 0040 in order to prohibit the replacement of student residences and houses, houses for non-self-sufficient retired persons and collective dwellings (h4) by another use of the housing family except by a social or community housing building.

**40.05 a)** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155022

Le conseiller XXXX donne avis qu'est inscrit pour adoption le projet de règlement numéro CA 29 0041-3 modifiant le règlement de zonage CA29 0041 afin d'y apporter un ajustement ayant trait aux dispositions sur les opérations cadastrales à l'égard d'une copropriété divise.

Councillor XXXX gives notice that is registered for adoption draft by-law number CA 29 0041-3 modifying zoning by-law CA29 0041 in order to make an adjustment to the provisions relating to cadastral operations in respect of a condominium.

**40.05 b)** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155022

Que soit adopté tel que soumis le premier projet de règlement CA29 0041-3 modifiant le règlement de zonage CA29 0041 afin d'y apporter un ajustement ayant trait aux dispositions sur les opérations cadastrales à l'égard d'une copropriété divise. Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue conformément à la loi et qu'à cette fin soient publiés les avis publics requis.

That be adopted as submitted first draft by-law CA29 0041-3 modifying zoning by-law CA29 0041 in order to make an adjustment to the provisions relating to cadastral operations in respect of a condominium. That a public consultation meeting be held in accordance with the law and for this purpose be published the requisite public notices.

**40.06** Règlement - Adoption d'un règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229155009

Que soit adopté le règlement numéro CA 29 0097-2 modifiant le règlement CA29 0097 d'administration des règlements d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'y apporter diverses corrections et divers ajustements, notamment les modalités concernant la nécessité d'obtenir certains types de certificat d'autorisation et les renseignements supplémentaires requis dans le cadre de certains types de demandes de certificat d'autorisation.

That be adopted by-law number CA29 0097-2 modifying by-law CA29 0097 pertaining to the administration of urban planning by-laws in the Borough of Pierrefonds-Roxboro in order to make various corrections and adjustments, including terms and conditions regarding the need for certain types of certificates of authorization and additional information required in connection with certain types of applications for certificates of authorization.



**40.07** Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707014

Que le conseil adopte, en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le second projet de résolution PP-2022-001 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de six (6) étages dans la zone C-8-454 au 4700-4704, boulevard Sunnybrooke, à l'intersection du boulevard Gouin Ouest, sur les lots 1 900 120 et 1 899 992, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040. Que soit publié un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

That the council adopt, by virtue of by-law CA29 0045 concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (SCAOPI), second draft resolution PP-2022-001 authorizing a new six (6) storey multi-dwelling construction (H3 use) in the C-8-454 zone at 4700-4704, boulevard Sunnybrooke, at the intersection of boulevard Gouin Ouest, on lots 1 900 120 et 1 899 992, and that, notwithstanding any contradicting provisions of the zoning by-law CA29 0040. That a public notice be published announcing the opportunity to apply for a referendum.

*District(s) :* Bois-de-Liesse

**40.08** Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300012

Dérogation mineure au 71, 3<sup>e</sup> Avenue Sud, Roxboro, quant aux éléments visant à permettre dans la zone H1-7-427, pour un bâtiment résidentiel isolé : une galerie à une distance de 1,76 m au lieu du minimum requis de 2 m, une marge latérale de 1,73 m au lieu du minimum requis de 2 m et un garage détaché à une distance de 0,85 m d'une ligne de terrain au lieu du minimum requis de 1 m. Que soit refusé l'élément garage détaché à une distance réduite de 0,85 m d'une ligne de terrain au lieu du minimum requis de 1 m étant donné qu'il répond aux exigences d'une construction dérogatoire protégée par droits acquis, à l'exception de l'abri rattaché au garage détaché.

Minor exemption at 71, 3<sup>e</sup> Avenue Sud, Roxboro, as to the elements aiming to allow in residential H1-7-427 zone, for a detached residential dwelling: a porch at a distance of 1.76 m instead of the required minimum of 2 m, a side setback of 1.73 m instead of the required minimum of 2 m and a detached garage at a distance of 0.85 m from a lot line instead of the required minimum of 1 m. That be refused the detached garage element at a distance of 0.85 m from a lot line instead of the required minimum of 1 m since it meets the requirements of a derogatory construction protected by acquired rights, except for the shelter attached to the detached garage.

*District(s) :* Bois-de-Liesse

**40.09** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1229728002

P.I.I.A. - Construction d'un bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 10 322, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 388 146.

S.P.A.I.P. - Construction of a two-storey detached single-family dwelling at 10,322, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 388 146.

*District(s) :* Bois-de-Liesse

**40.10** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707017

P.I.I.A.- Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 22, rue Hortie - Lot 1 899 323.

S.P.A.I.P. - Construction of a new two-storey detached single family dwelling at 22, rue Hortie - Lot 1 899 323.

*District(s) :* Bois-de-Liesse

**40.11** Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707016

P.I.I.A. - Agrandissement du bâtiment unifamilial isolé au 15556, rue Saint-Yves - Lot 1 072 585.

S.P.A.I.P. - Extension of the single-family detached dwelling at 15556, rue Saint-Yves - Lot 1 072 585.

*District(s) :* Cap-Saint-Jacques

**40.12** Urbanisme - Permis

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1228707015

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 septembre 2022.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on September 7, 2022.

*District(s) :* Cap-Saint-Jacques

**40.13** Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223050017

Que soit approuvé le procès-verbal du Comité de circulation et de sécurité routière du 6 septembre 2022.

Que l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit:

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

**1. Vitesse – Demande de dos d'ânes sur la rue Kimber**

Que soit installé du côté est de la rue Kimber un panneau P-150-2-G « Stationnement interdit, début de zone » au niveau de la ligne d'arrêt de la rue Elgin et panneaux P-150-2 « Stationnement interdit » afin que le stationnement de ce côté de la rue soit interdit jusqu'à l'intersection de la rue Becket, ceci afin d'améliorer la visibilité dans les courbes et de maintenir une voie de circulation dans chaque direction de largeur suffisante.

Que soit ajusté le marquage de la ligne axiale de la rue Kimber entre les rues Elgin et Becket afin de permettre le stationnement du côté ouest et de maintenir une voie de circulation dans chaque direction. La largeur de la rue Elgin étant estimée à 9,5 m, la ligne est à placer de façon à avoir 6 m du côté ouest et 3,5 m du côté est.

Que soit installée une balise flexible sur la ligne axiale de la rue Kimber indiquant la limite de vitesse de 40 km/h au début de la courbe près du 4371, rue Kimber ainsi qu'une seconde balise flexible sur la ligne axiale au niveau des limites de la propriété du 4418, rue Elgin.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-156530 ci-joint.

## **2. Vitesse - Demande des dos d'ânes sur l'avenue Cérès**

Que soit installé un panneau P-70-2-30, limite de vitesse 30 km/h du côté Nord de l'avenue Cérès, environ 15 m à l'ouest des intersections avec les rues Hyman et Edward-Higgins, et un troisième du côté Sud de l'avenue Cérès, environ 15 m à l'Est de l'intersection avec la rue Edward-Higgins.

Que soit modifié le règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de réduire la vitesse affichée de façon constante à 30 km/h pour le tronçon de l'avenue Cérès entre le parc et les limites de l'arrondissement à la rue Delaney.

Que soit enlevé le panneau 40 km/h du côté Nord, près du 9427, avenue Cérès et installer à sa place un panneau P-70-2-30, limite de vitesse 30 km/h et en installer un second du côté opposé de la rue, près du 9560, avenue Cérès, pour la circulation direction Est, afin de réduire la vitesse affichée dans la section vers le boulevard Sunnybrooke (référence au Tome V : 2.9).

Que soit mise aux normes la signalisation pour la traverse piétonnière près du 9400, avenue Cérès en installant les panneaux P-270-2-A, « Passage pour piétons » selon le plan normalisé 026A de Transport Québec.

Que soit installée à cette traverse piétonnière une balise piétonnière P-270-2-C sur la ligne axiale en complément des panneaux de traverse à un passage pour piétons pour rappeler aux conducteurs la présence du passage (Référence au Tome V : 2.28.9).

Que soit installée une balise flexible avec indication 30 km/h sur la ligne axiale :

- au niveau du 9500, avenue Cérès
- entre le 9260 et le 9160 avenue Cérès
- et à mi-tronçon sur l'avenue Cérès entre la rue Hyman et la rue Edward-Higgins.

Que soit installé sur l'avenue Cérès, entre la rue Logan et la rue Delaney, des bornes de délimitation sur la ligne de séparation des bandes cyclables pour séparer les cyclistes des véhicules routiers afin de distinguer la voie cyclable de la chaussée. Les bornes de délimitation doivent être espacées d'au plus 20 m, doivent mesurer entre 50 et 200 mm de largeur et doivent avoir une hauteur minimale de 1200 mm. Les bornes de délimitation doivent avoir, à partir de leur sommet et sur chacune de leurs faces, au moins 5 bandes horizontales noires de 56 mm de largeur séparées par 4 bandes horizontales jaunes de 80 mm de largeur (Tome V ch 7.9.25). La pellicule des bandes horizontales jaunes conforme au Tome VII – Matériaux, chapitre 14 « Matériaux divers », norme 14101 « Pellicules rétro réfléchissantes ».

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-164459 ci-joint.

## **3. Vitesse - Demande de dos d'ânes sur la rue Richmond de l'avenue Anselme-Lavigne au boulevard de Pierrefonds**

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec :

- sur la rue Richmond entre les rues de Bristol et Anderson;
- sur la rue Richmond entre les deux entrées de l'école, en remplacement de la balise flexible;
- sur la rue Richmond entre les rues Anderson et Chelsea.

Tel qu'indiqué aux croquis numéros 21-170777-1, 21-170777-2 et 21-170777-3 ci-joints.

#### **4. Vitesse - Demande des dos d'ânes sur la rue Johnson**

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, marquage et signalisation conforme aux normes du Tome V de Transports Québec en face du 4432, rue Johnson. Un emplacement mi-tronçon n'est pas possible vu la présence d'une chambre d'égout et les emplacements des entrées charretières.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 21-172904 ci-joint.

#### **5. Signalisation - Demande d'interdiction de stationnement sur la rue des Érables**

Que soit installée une signalisation « Stationnement interdit » avec début et fin de zone (P-150-2-D et P-150-2-G) afin d'indiquer la zone où le stationnement est interdit face au 4925, rue des Érables, Pierrefonds.

La zone qui sera interdite au stationnement en tout temps sera d'une longueur d'environ 20 m en façade du bâtiment, entre les entrées charretières des propriétés. Ceci inclut le dégagement nécessaire pour la borne d'incendie et la boîte postale communautaire.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-223449 ci-joint.

That be approved the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on September 6, 2022.

That the Annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That by-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

#### **1. Speed - Request for speed bumps on rue Kimber**

That be installed on the East side of rue Kimber a P-150-2-G "No Parking, Beginning of Zone" sign at the rue Elgin stop line and P-150-2 "No Parking" signs to prohibit parking on that side of the street until the intersection of rue Becket, in order to improve visibility on curves and to maintain a lane of traffic in each direction of sufficient width.

That be adjusted the centerline marking on rue Kimber between rue Elgin and rue Becket to allow parking on the west side and to maintain one lane of traffic in each direction. The width of rue Elgin being estimated at 9.5 m, the line should be placed so as to have 6 m on the west side and 3.5 m on the east side.

That be installed a flexible beacon on the centre line of rue Kimber indicating the 40 km/h speed limit at the beginning of the curve near 4371, rue Kimber as well as a second flexible beacon on the centre line at the property line of 4418, rue Elgin.

As indicated on sketch number 21-156530 attached herewith.

## **2. Speed - Request for speed bumps on avenue Cérès**

That be installed a P-70-2-30 30 km/h speed limit sign on the north side of avenue Cérès, approximately 15 m west of the intersections with rue Hyman and rue Edward-Higgins, and a third sign on the south side of avenue Cérès, approximately 15 m east of the intersection with rue Edward-Higgins.

That be modified By-law CA29 0031 determining speed limits throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro in order to reduce the posted speed to a constant 30 km/h for the section of avenue Cérès between the park and the Borough limits at rue Delaney.

That be removed the 40 km/h sign on the north side of the street, near 9427, avenue Cérès, and that be installed a P-70-2-30 30 km/h speed limit sign in its place and that be installed a second sign on the opposite side of the street, near 9560, avenue Cérès, for eastbound traffic, in order to reduce the posted speed on the section towards boulevard Sunnybrooke (reference to Tome V: 2.9).

That be brought up to standards the signs for the pedestrian crossing near 9400, avenue Cérès by installing the P-270-2-A "Pedestrian Crossing" signs in accordance with Transport Québec standard plan 026A.

That be installed a P-270-2-C pedestrian beacon at this crosswalk on the centerline to complement the crosswalk signs to remind drivers of the crosswalk (Volume V reference: 2.28.9).

That be installed a flexible beacon with a 30 km/h indication on the centerline:

- at 9500, avenue Cérès
- between 9260 and 9160, avenue Cérès
- and at the midpoint of avenue Cérès between rue Hyman and rue Edward-Higgins.

That be installed on avenue Cérès, between rue Logan and rue Delaney, boundary markers on the bike lane separation line to separate cyclists from road vehicles to distinguish the bike lane from the roadway. Boundary markers shall be spaced no more than 20 metres apart, shall be between 50 mm and 200 mm wide and shall be a minimum of 1200 mm high. Boundary markers shall have, from the top and on each side, at least 5 black horizontal stripes 56 mm wide separated by 4 yellow horizontal stripes 80 mm wide (Volume V ch 7.9.25). The film of the yellow horizontal stripes conforms to Volume VII - Materials, Chapter 14 "Miscellaneous Materials", Standard 14101 "Retroreflective Films".

As indicated on sketch number 21-164459 attached herewith.

## **3. Speed - Request for speed bumps on rue Richmond from avenue Anselme-Lavigne to boulevard de Pierrefonds**

That be installed a speed bump with dimensions, markings and signs in accordance with Transport Québec's Tome V standards:

- On rue Richmond between rues Bristol and Anderson;
- on rue Richmond between the two school entrances, replacing the flexible beacon;
- on rue Richmond between rues Anderson and Chelsea.

As indicated on sketches numbers 21-170777-1, 21-170777-2 and 21-170777-3 attached herewith.

#### **4. Speed - Request for speed bumps on rue Johnson**

That be installed a speed bump with dimensions, markings and signage in accordance with Transport Quebec's Tome V standards in front of 4432, rue Johnson. A mid-section location is not possible due to the presence of a sewer chamber and driveway locations.

As indicated on sketch number 21-172904 attached herewith.

#### **5. Signage - Request to prohibit parking on rue des Érables**

That be installed "No Parking" signs with start and end zones (P-150-2-D and P-150-2-G) to indicate the no parking zone facing 4925, rue des Érables, Pierrefonds.

The area that will be closed to parking at all times will be approximately 20 m in length at the front of the building, between the driveways of the properties. This includes clearance for the fire hydrant and the community mailbox.

As indicated on sketch number 22-223449 attached herewith.

*Charte montréalaise des droits* Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

### **65 – Avis de motion des conseillers**

#### **65.01** Avis de motion des conseillers

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1222155012

Que soit adoptée une motion pour demander au gouvernement fédéral de collaborer avec la Ville de Montréal et la Cité de Dorval pour préserver et protéger les terres fédérales au nord de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, dans les secteurs connus sous le nom de Technoparc et de Golf Dorval.

That be adopted a motion to request that the federal government work with the Ville de Montréal and the City of Dorval to preserve and protect federal lands north of Montreal's Pierre Elliott Trudeau International Airport, in the areas known as Technoparc and Golf Dorval.

### **70 – Autres sujets**

#### **70.01** Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée

That the sitting be adjourned